



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100114

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/10/2024 15H52 C:003090 I:14562

V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 15H52

SELON DEVIS N° 4090166

MR MATHIEU MENEBOO

100 AV DU PROF EMILE JEANBRAU
34090 MONTPELLIER

IMMEUBLE : HABITATION
100 AV DU PROF EMILE JEANBRAU
34090 MONTPELLIER

Montpellier, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: Contrat Prestations de Service

LOCALISATION : 100 AV DU PROF EMILE JEANBRAU - M MENEBOO 06 10561898

MOTIF : REMPLACEMENT TETE DE ROBINET ALIMENTATION GENERALE

Votre accord sur notre devis n° 4090166 du 30/09/2024 d un montant de
119,46€ HT SOIT 131,40€ TTC

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

RÉALISÉ LE 10/10/2024

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EQUIPE D'UN VEHICULE
ATELIER
REMPLACEMENT DE LA TETE DU ROBINET D'ARRET
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT DE 132,00€ EN ESPECES

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	main d'oeuvre et déplacement	119,46	119,46
	TOTAL H.T.		119,46
	T.V.A. a 10,00%		11,94
	TOTAL T.T.C.En EURO		131,40

Valeur en votre reglement comptant



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100114

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN